

**SAINT  
QUENTIN  
EN YVELINES**

Terre d'innovations

# guide LOGEMENT JEUNES



Flashez le QR code pour obtenir  
la version numérique



# sommaire

## LES INFORMATIONS PRATIQUES

1. Connaître les aides au logement
2. Connaître les droits et obligations liés au logement
3. Les structures d'accueil et d'informations

## L'OFFRE SUR SQY

4. Le dispositif chambre chez l'habitant
5. Les résidences universitaires CROUS
6. Les autres résidences étudiantes sur SQY
7. Les structures à destination des jeunes actifs
8. Les résidences sociales
9. Les résidences jeunes à proximité de SQY

# avant PROPOS

« À Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY), l'offre de logements pour les jeunes, qu'ils soient en formation, stagiaires ou étudiants, ne cesse de s'accroître. Résidences pour étudiants et jeunes actifs, chambres chez l'habitant... les formes d'hébergement sont multiples et variées. Avec plus de 17 000 étudiants à SQY, le logement des jeunes est une priorité forte et affichée pour l'agglomération.

L'offre sur le territoire s'élève aujourd'hui à plus de 2000 places en résidences étudiantes à laquelle s'ajoute le dispositif « chambre chez l'habitant » via le site dédié : [www.sqy.lokaviz.fr](http://www.sqy.lokaviz.fr). Afin d'informer, conseiller, orienter et accompagner les jeunes et leur famille dans leur recherche de logement, SQY met à disposition ce mode d'emploi.

Aides au logement, réglementation, adresses utiles, toutes les informations nécessaires sont présentées ici. Ce guide a pour vocation de répondre à toutes vos questions et vous accompagner dans vos recherches de logements. »

# infos PRATIQUES



# 1.

# Connaître les aides au logement

Diverses aides au logements existent et permettent de réduire la redevance ou d'apporter un soutien financier. A ce titre, il est important de se rapprocher des organismes pour en connaître le détail.

## Visale

**POUR QUOI ?** Elle couvre les loyers et charges impayés de la résidence principale du locataire, et le dispense d'apporter toute autre caution à son bailleur.

**POUR QUI ?** Visale est une caution accordée par Action Logement à l'étudiant ou en alternance de 18 à 30 ans (ou plus sous conditions) qui veut louer un logement.

**Pour accéder au service en ligne :**

<https://www.visale.fr/visale-pour-les-locataires>



## BON A SAVOIR

- En cas d'impayés, Action Logement verse les sommes dues au bailleur, avant remboursement par le locataire (possibilité d'échéancier selon la situation financière).

- À partir du 31<sup>ème</sup> anniversaire, éligibilité des salariés du secteur privé ou agricole (ou titulaire d'une promesse d'embauche), si la demande de Visale intervient :

Jusqu'à 6 mois après ma prise de fonction (hors CDI confirmé) ou après mutation

- Concerne tout public éligible au bail mobilité. L'adhésion au dispositif doit avoir lieu avant la signature du bail.

## Dépôt de garantie

**POUR QUOI ?** Une somme d'argent versée au propriétaire ou à une agence immobilière lors de la signature du bail.

Elle est destinée à couvrir les éventuels manquements du locataire lors de son départ (loyers impayés, absence de réparations...).



## BON A SAVOIR

- Montant > 1 mois de loyer hors charges (2 mois pour une location meublée) et ne peut être réévalué en cours de bail.
- Restitution de la garantie 1 mois après l'état des lieux de sortie et la remise des clefs (2 mois après, si des dégradations ont été constatées, leur coût étant déduit du dépôt de garantie).
- Pour récupérer votre dépôt de garantie, pensez à donner votre nouvelle adresse au propriétaire !



## FOCUS

### L'AVANCE LOCA-PASS :

Le coup de pouce d'Action Logement pour le dépôt de garantie l'**avance Loca-Pass** :

**POUR QUOI ?** Mise en place par Action logement, elle finance le dépôt de garantie (à tort appelée « caution ») demandé par le propriétaire à l'entrée dans le logement.

**COMMENT ?** Sous forme d'une avance gratuite d'un montant de 1 200 € maximum.

Le prêt est à rembourser sans intérêt d'emprunt sur une durée > 25 mois ou sur la durée du bail (minimum 20 €/mois), sans frais de dossier.

**POUR QUI ?** Peuvent en bénéficier :

- les salariés du secteur privé non agricole
- les jeunes de moins de 30 ans dans les situations suivantes :
  - en formation professionnelle,
  - en recherche d'emploi,
  - en situation d'emploi (sauf fonctionnaires titulaires),
  - les étudiants boursiers,
  - les étudiants salariés, ou justifiant d'une convention de stage d'au moins 3 mois en cours au moment de la demande.

[www.actionlogement.fr/l-avance-loca-pass](http://www.actionlogement.fr/l-avance-loca-pass)

## MOBILITÉ PROFESSIONNELLE

**Vous devez déménager pour suivre une formation en alternance ? Vous êtes muté(e) dans une autre ville ? Des aides existent pour vous aider à vous installer :**

### Mobili-jeunes

(réduction du loyer)

**C'EST QUOI ?** Cette aide prend en charge une partie du loyer pendant la durée de la formation en alternance (de 10 à 100 € par mois)

**POUR QUI ?** Jeunes de moins de 30 ans en formation en alternance (sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation), au sein d'une entreprise du secteur privé non agricole

Pour accéder au service en ligne :

[www.actionlogement.fr/l-aide-mobili-jeune](http://www.actionlogement.fr/l-aide-mobili-jeune)



### BON A SAVOIR

- Demande à faire dans les 3 mois avant l'entrée en formation et jusqu'à 6 mois après le démarrage

# AIDES PERSONNALISÉES AU LOGEMENT

(A.P.L. – A.L.S. – A.L.F.) :

**Ces allocations sont des aides financières de la CAF destinées à réduire le montant du loyer. Elles sont calculées sur la base des ressources des 12 derniers mois glissants et non plus sur les revenus N-2.**

Pour réaliser une simulation :

**[www.caf.fr/allocataires/mes-services-en-ligne/faire-une-simulation](http://www.caf.fr/allocataires/mes-services-en-ligne/faire-une-simulation)**

0810 25 78 10 (service : 0.06 €/mn + prix appel)



## BON A SAVOIR

- la CAF verse mensuellement l'allocation au bailleur qui la déduit de la somme globale versée par le locataire.

## CAF DES YVELINES

Points d'accueil de votre CAF sur SQY

Secteur d'action sociale

6 avenue Hector Berlioz

78190 Trappes

Uniquement sur rendez-vous au 01 30 13 13 30

# 2.

# Connaître les droits et obligations liés au logement

## Les obligations du locataire

### • ASSURANCE OBLIGATOIRE (INCENDIE ET EXPLOSION, DÉGÂTS DES EAUX, RESPONSABILITÉ CIVILE ET VOL)

Si vous ne souscrivez pas une assurance multirisque habitation, renouvelée chaque année, le propriétaire peut résilier votre bail ou prendre une assurance et vous la facturer.

### • PRENDRE EN CHARGE L'ENTRETIEN COURANT ET RÉPONDRE DES DÉGRADATIONS (sauf en cas de force majeure, faute du propriétaire)

### • NE PAS TRANSFORMER LES LOCAUX ET ÉQUIPEMENT SAUF ACCORD ÉCRIT DU PROPRIÉTAIRE



## BON A SAVOIR

sur la durée du bail

- Logement vide : durée minimale de 3 ans quand le propriétaire est un particulier.
- Logement meublé : durée de 1 an, ou 9 mois lorsque le logement est loué à un étudiant ou à un apprenti

## Les obligations du bailleur

- Délivrer gratuitement les quittances ou reçus des sommes acquittées par le locataire
- Remettre un logement en bon état d'usage

- Effectuer toutes les réparations avant la mise à disposition des lieux
- Se porter garant de tous les vices ou défauts, et faire respecter les usages (bonnes mœurs, entretien des parties communes...).
- Respecter la vie privée du locataire

## Préavis/congés :

**COMMENT ?** Par lettre recommandée avec accusé de réception, acte d'huissier ou remise en main propre contre récépissé ou émargement

**QUAND ?** 3 mois, ou 1 mois avant si vous quittez une location meublée ou (Loi du 6 juillet 1989 sur les rapports locatifs) :

- mutation professionnelle
- perte d'emploi
- obtention d'un premier emploi (CDD ou CDI)
- bénéficiaire du RSA ou de l'AAH
- attribution d'un logement social
- raison de santé justifiant un changement de domicile
- logement en zone tendue (territoire SQY).



## BON A SAVOIR

L'association ADIL 78 vous renseigne gratuitement sur tous les aspects du contrat de location  
Contact ci-joint : 01 39 50 84 72 (voir les permanences locales rubrique « structures d'accueil et d'informations »)



# Les structures d'accueil et d'informations sur SQY

## Les structures informations jeunesse :

**POUR QUOI ?** Structures s'adressant aux jeunes pour répondre à leurs demandes et les accompagner vers l'autonomie.

**OÙ ?** Renseignement auprès des mairies

## Mission locale SQYWAY 16-25 ans

**POUR QUOI ?** Accompagnement personnalisé dans les démarches d'insertion professionnelle et sociales

- site **Élancourt** Mail de la Carmagnole  
78990 Élancourt 01 30 69 00 44
- site **Guyancourt** Rue Jacques Duclos  
78280 Guyancourt 01 30 57 54 14
- site **Trappes** 4 rue Paul Langevin  
78190 Trappes 01 30 66 75 00
- site **Plaisir** 1416 boulevard Léon Blum  
78370 Plaisir 01 30 79 66 30

## CLLAJ SQY

(Comité Local pour le logement autonome des jeunes SQY)

**POUR QUOI ?** information sur la recherche de logement (public 18-30 ans)  
accueil, information, orientation et recherche sur le logement  
25, avenue Paul Vaillant-Couturier - 78190 Trappes  
01 30 16 27 80 / <http://www.cllajsqy.org/>

## Service logement université UVSQ-PARIS-SACLAY

**POUR QUOI ?** Informations gratuites sur toutes les questions liées au logement de l'étudiant  
Maison de l'étudiant - bureau 104  
1, allée de l'astronomie - Guyancourt 01 39 25 56 29  
[logement.devu@uvsq.fr](mailto:logement.devu@uvsq.fr)

## ADIL 78

(Association Départementale d'Information sur le Logement des Yvelines)

**POUR QUOI ?** Informations gratuites sur toutes les questions liées au logement  
Siège : 4, rue Saint-Nicolas 78000 Versailles  
01 39 50 84 72 <https://www.adil78.org/>

### permanence Trappes

3, place de la Mairie 01 30 16 03 20 (sur RDV)

### permanence Montigny-le-Bretonneux

Mairie principale 01 39 30 31 32

### permanence Plaisir

Maison des familles Flora Tristan 01 39 50 84 72 (sur RDV)



# De la recherche à l'installation dans un logement



## Vous avez un logement/résidence en vue

- Dépôt du dossier de candidature, soit auprès :
  - Du bailleur privé
  - Du gestionnaire de résidence (sur site internet)
  - De SQY si rapprochement domicile/lieu d'enseignement (sur le territoire SQY)
- Simulation aide au logement (site CAF)

## Vous avez obtenu un logement

- Dossier d'aide au logement CAF
- En l'absence de garant : remplir un formulaire VISALE (dépôt de garantie/visale)

## Vous allez entrer dans le logement

- Procéder au contrat de location et état des lieux
- Remettre une assurance habitation au bailleur
- Ouvrir si nécessaire les compteurs d'eau, électricité, gaz

## Offres de logements jeunes

### RÉSIDENCES ÉTUDIANTES

#### Résidence CROUS

- 1 René Cassin | 161 logements
- 2 Vauban | 115 logements
- 3 Jean-Baptiste Lamarck | 110 logements

#### Résidence

- 4 Victoire Daubié | 179 logements
- 5 Blaise Pascal | 152 logements
- 6 Le Galibier | 300 logements
- 7 Chercheurs Daniel Morelon | 154 logements
- 8 La Cybèle | 133 logements
- 9 André Dunoyer de Segonzac | 147 logements
- 10 Les ESTUDINES | 190 logements
- 11 Les académies d'Élancourt | 150 logements
- 12 Le Jardin des Sciences | 121 logements
- 13 Adèle et André Lambert | 183 logements
- 14 René Cassin | 162 logements
- 15 Student Village | 148 logements

### RÉSIDENCES JEUNES ACTIFS

- 16 Relais jeunes des Prés | 99 logements
- 17 La Colline | 100 logements
- 18 jeunes Jacques Brel | 52 logements
- 19 Résidence du Vélodrome | 183 logements
- 20 ADEF | 56 logements
- 21 La Cybèle | 112 logement
- 22 Résidence privé 3IS

**Social** | 315 à 500 €/mois  
**CROUS**

**Privé** | 500 à 1250 €/mois



Université  
École

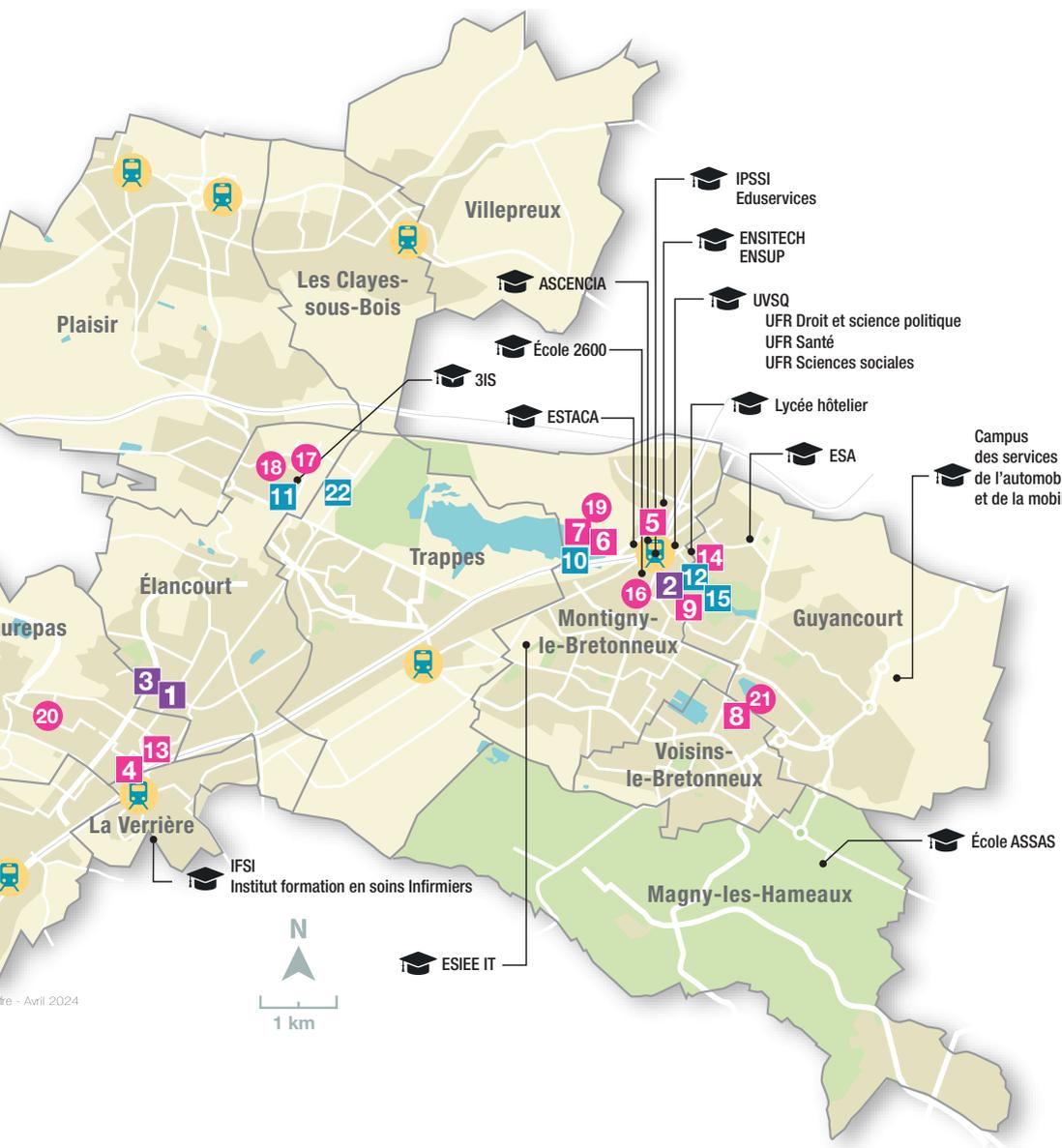


Gare



Cartographie © SQY - A. Saf

# L'offre sur SQY



re - Avril 2024

# l'offre SUR SQY

Saint-Quentin-en-Yvelines



# 4.

## Le dispositif « chambre chez l'habitant »

Il n'est pas facile de trouver un logement en région parisienne lorsqu'on est étudiant notamment à proximité des pôles d'enseignement.

À côté de l'offre classique en résidences jeunes, le dispositif « chambre chez l'habitant » vous permet de bénéficier d'un logement chez un particulier dans un cadre sécurisé. Les modalités d'occupation sont à définir avec ce dernier.

### Portail de mise en relation entre étudiant et bailleur privé

Vous pouvez consulter gratuitement des offres de propriétaires sur SQY ou dans les environs, et obtenir les coordonnées avec votre compte étudiant (ou si besoin contacter SQY 01 39 44 80 54).

L'étudiant a, à sa charge, de contacter le propriétaire, de visiter le logement et de signer le bail.

[www.sqy.lokaviz.fr](http://www.sqy.lokaviz.fr)



### BON À SAVOIR

L'association ADIL peut vous informer gratuitement sur les démarches à effectuer.  
Contact : 01 39 50 84 72

### La cohabitation intergénérationnelle

Vous aimez échanger, converser ?

L'association ensemble2générations vous assure une solution adaptée à votre situation :

- Versement d'un loyer plein sans contrepartie de services ou de présence.
- Participation aux charges du domicile et accomplissement de services (selon les besoins du seniors).
- Gratuité du logement en contrepartie d'une présence rassurante le soir à l'heure du dîner et les nuits

Un droit d'adhésion est requis pour la mise en relation et l'accompagnement individualisé.

**Contact :** Adélaïde Vannier

Tél : 06 15 09 26 97

**Mail :** [a.vannier@ensemble2generations.fr](mailto:a.vannier@ensemble2generations.fr)

[www.ensemble2generations.fr](http://www.ensemble2generations.fr)

## CASA, la nouvelle plateforme logement pour les étudiants de l'université Paris Saclay

L'Université Paris Saclay dont l'Université de Versailles-Saint-Quentin (UVSQ) est membre, a créé en 2023 une nouvelle plateforme logement « CASA » dédiée à l'ensemble des étudiants des campus des établissements de l'université (y compris ceux délocalisés).

<https://casa.universite-paris-saclay.fr/fr/>



# Les résidences universitaires CROUS

## CROUS DE VERSAILLES

145 bis boulevard de la Reine 78 000 Versailles / Tél : 01 40 51 62 00

Accueil des étudiants : Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 13h/ Mercredi de 8h30 à 16h

[www.crous-versailles.fr](http://www.crous-versailles.fr)

## Les modalités d'accès :

- Faire une demande d'un dossier social étudiant (DSE) : Connectez-vous sur [messervices.etudiant.gouv.fr](http://messervices.etudiant.gouv.fr) et saisissez votre demande en ligne **du 15 janvier au 15 mai de l'année en cours** et accéder à la demande de bourses et/ou logement\*.
- Après saisie du DSE, un mail de confirmation vous est envoyé.
- Compléter votre DSE avec les pièces justificatives par voie postale, à l'adresse unique suivante :  
**Centre de numérisation du Crous de Versailles**  
**TSA 84025 - 59901 Lille Cedex 9**
- **Réceptionner** par e-mail une réponse de principe indiquant votre échelon de bourse ou un rejet.
- **Confirmation de l'attribution de la bourse**  
Elle est confirmée lorsque vous avez procédé à votre inscription administrative et pédagogique dans votre futur établissement. Le Crous vous envoie alors une « notification définitive » d'obtention de bourse.

\* Les demandes déposées après cette date seront traitées ultérieurement, au fil de l'eau.

## L'OFFRE SUR LE TERRITOIRE DE SQY :

### Résidence Jean-Baptiste Lamarck

1, rue du Théâtre 78990 Élancourt

Tél. : 01 80 73 04 00 (plateforme de 9h à 17h)

[residence.lamarck@crous-versailles.fr](mailto:residence.lamarck@crous-versailles.fr)

### Résidence Vauban

1, boulevard d'Alembert 78280 Guyancourt

Tél. : 01 80 73 04 00 (plateforme de 9h à 17h)

[residence.vauban@crous-versailles.fr](mailto:residence.vauban@crous-versailles.fr)

### Résidence René Cassin

4, place Pierre-Mendes France 78990 Élancourt

Tél. : 01 80 73 04 00 (plateforme de 9h à 17h)

[residence.rene-cassin@crous-versailles.fr](mailto:residence.rene-cassin@crous-versailles.fr)



## BON À SAVOIR

SQY dispose de logements dans les résidences Vauban et René Cassin.

Si vous êtes intéressé, adressez votre demande à :  
[etudiant@sqy.fr](mailto:etudiant@sqy.fr)

**Vous devez obligatoirement procéder à la demande du D.S.E. (voir le détail ci-dessus).**



Résidences	Type de logements	Nbre de logement	Public accueilli	Loyer mensuel (charges comprises, sauf tél.)	
<b>VAUBAN</b> Guyancourt	Studios 19 à 20 m <sup>2</sup>	94	Étudiant dans le supérieur	408-415 €	
	Logements en colocation 35 m <sup>2</sup> 2 chambres	17		294 €/ chambre	
	F2 30 à 33 m <sup>2</sup> (couples avec accord)	4		520 €	
<b>TOTAL</b>		<b>115</b>			
<b>Jean-Baptiste LAMARCK</b> Élancourt	Studettes 11,5 à 16,5 m <sup>2</sup>	95			310-378 €
	Studios (18-21,50 m <sup>2</sup> )	13			399-447 €
	Studios adaptés au handicap (25,5-30,50 m <sup>2</sup> )	2			502-537 €
<b>TOTAL</b>		<b>110</b>			
<b>René CASSIN</b> Élancourt	Studios T1 (15-18 m <sup>2</sup> )	73			322 à 345 €
	Studios T1 (20.2 m <sup>2</sup> )	65			374 €
	Studios adaptés au handicap 20 à 25 m <sup>2</sup>	23		381-429 €	
<b>TOTAL</b>		<b>161</b>			



# Les autres résidences étudiantes sur SQY

## Les résidences proposées par SQY

SQY est réservataire de logements au sein de certaines résidences, et se charge de transmettre des candidatures auprès des gestionnaires. Les critères de priorité sont notamment le rapprochement lieu domicile/enseignement-entreprise, l'ancienneté dans la demande et les situations de handicap.

Vous êtes **étudiants, stagiaires** sur le territoire de **Saint-Quentin-en-Yvelines**, vous pouvez adresser votre demande de logement par mail à : [etudiant@sqy.fr](mailto:etudiant@sqy.fr)

Pour de plus amples renseignements, contacter la Direction de l'Habitat et de la Rénovation Urbaine de SQY au 01 39 44 80 42 (8h30/12h00-13h00/16h30).



## BON À SAVOIR

- Pour multiplier vos chances d'accéder à un logement, n'hésitez pas également à vous inscrire sur les sites des gestionnaires de résidences
- SQY dispose de logements dans les résidences suivantes :

### Résidence Blaise Pascal

3-7, place Wicklow  
78180 Montigny-le-Bretonneux  
Tél. : 01 76 78 59 10  
[www.studefi.fr](http://www.studefi.fr)

### Résidence La Cybèle

26, rue Surcouf  
78960 Montigny-le-Bretonneux  
Tél. : 01 61 38 10 65  
[www.arpej.fr](http://www.arpej.fr)

### Résidence Victoire Daubié

3, rue Panicale  
78320 La Verrière  
Tél. : 01 81 80 00 00  
[www.studefi.fr](http://www.studefi.fr)

### Résidence André Dunoyer de Segonzac

Boulevard d'Alembert  
78180 Guyancourt  
Tél. : 01 34 98 30 20  
[www.arpej.fr](http://www.arpej.fr)

### Résidence Le Galibier

4, rue des Tritons  
78180 Montigny-le-Bretonneux  
Tél. : 01 76 78 56 90  
[www.studefi.fr](http://www.studefi.fr)

### Résidence René Cassin

3-5, rue Jacques-Duclos  
78280 Guyancourt  
Tél. : 01 30 50 12 22 (résidence)

### Résidence Daniel Morelon

7, rue des Louvières  
78180 Montigny-le-Bretonneux  
Tél. : 01 39 48 95 48  
[www.espacil.com](http://www.espacil.com)

Résidences	Typologie	Nbre de logt	Public accueilli	Loyer mensuel (charges comprises, sauf tél.)
<b>Blaise Pascal</b> Montigny-Le-Bretonneux	Studios 18 à 24 m <sup>2</sup>	133	Étudiants - stagiaires Couples sans enfants 18-30 ans	440 à 530 €
	Studios 30 à 36,5 m <sup>2</sup>	19		650 à 680 €
<b>TOTAL</b>		<b>152</b>		
<b>Daniel Morelon</b> Montigny-Le-Bretonneux	T1, T1bis et T2 19 à 50 m <sup>2</sup>	154	Chercheurs, enseignants et doctorants	396 à 864 €
<b>TOTAL</b>		<b>154</b>		
<b>Le Galibier</b> Montigny-Le-Bretonneux	Studios 18 à 26 m <sup>2</sup>	300	Étudiants - stagiaires 18 à 30 ans	390 à 508 €
<b>TOTAL</b>		<b>300</b>		
<b>René Cassin</b> Guyancourt	Studios 21-22 m <sup>2</sup>	112	Étudiants - Stagiaires Couples sans enfants 18-30 ans	327 à 420 €* *
	Duplex 31 à 33 m <sup>2</sup> (pour couples)	30		451 à 530 €* *
	Appartement partagé (4 ch. individuelles de 14 m <sup>2</sup> par logement)	20		251 à 315 €* *
<b>TOTAL</b>		<b>162</b>		
<b>La Cybèle</b> Voisins-Le-Bretonneux	Studios 18,7 m <sup>2</sup>	119	Étudiants, stagiaires Couples sans enfants 18-28 ans (Frais de réservation 50 €)	451.43 €
	Studios (colocation) T1bis 20 m <sup>2</sup>	4		435.02 €
	Studios T2 36 m <sup>2</sup> (couple)	10		562.33 €
<b>TOTAL</b>		<b>133</b>		
<b>Victoire Daubié</b> La Verrière	Studios T1 19 à 26 m <sup>2</sup>	179	Étudiants - stagiaires 18-30 ans	306 à 542 €* *
<b>TOTAL</b>		<b>179</b>		
<b>André Dunoyer de Segonzac</b> Guyancourt	Studios T1 18 à 21 m <sup>2</sup>	147	Étudiants, stagiaires 18-30 ans	436 et 505 €
<b>TOTAL</b>		<b>147</b>		

\* EDF non compris

# Les autres résidences étudiantes sur le territoire

(non proposées par SQY)

## Résidence Estudines SQY

1, rue des Tritons  
78180 Montigny-le-Bretonneux  
Tél. : 09 69 39 22 00

[www.estudines.com](http://www.estudines.com)

## Les Académies d'Élancourt

1, rue de Bruxelles  
78990 Élancourt  
Tél. : 06 33 37 09 72

## Résidence Le Jardin des Sciences

31, boulevard Vauban  
78280 Guyancourt  
Tél. : 01 30 12 04 04 (Agence)

## Résidence Adèle et André Lambert

4, rue Nelson-Mandela  
78310 Maurepas  
Tél. : 01 30 62 21 67

[www.arpej.fr](http://www.arpej.fr)

## Résidence Student Village

16, boulevard d'Alembert  
78280 Guyancourt

[www.student-village.com](http://www.student-village.com)

## Résidence 3 IS

4, rue Blaise Pascal  
78990 Élancourt  
Tél. : 01 61 37 35 03



Résidences	Typologie	Nbre de logt	Public accueilli	Loyer mensuel (charges comprises, sauf tél.)
<b>Estudines</b> Montigny-Le-Bretonneux	Studios 18 à 25 m <sup>2</sup>	190	Étudiants - stagiaires Couple 17 à 35 ans	750 à 900 €*
<b>Total</b>		<b>190</b>		
<b>Les Académies</b> d'Élancourt	Studios 19 à 30 m <sup>2</sup>	150	Étudiants - Stagiaires 17 à 30 ans	560 à 670 €*
<b>Total</b>		<b>150</b>		
<b>Les Jardins des Sciences</b> Guyancourt	Studios 18 à 29 m <sup>2</sup>	101	Étudiants Stagiaire en alternance Couples sans enfants >= 17 ans	550 à 690 €*
	Studios 15 m <sup>2</sup> double : 2 ch., 2 salles d'eau et 1 cuisine commune avec un autre appartement	20		500 €*
<b>Total</b>		<b>121</b>		
<b>Adèle et André Lambert</b> Maurepas	Studios de 18 m <sup>2</sup>	136	Étudiants - Couples sans enfants 18-28 ans (Frais de réservation 50 €)	500 €
	Studios de 20 à 25 m <sup>2</sup>	30		550 €
	Studios de 25 à 30 m <sup>2</sup>	17		603 €
<b>Total</b>		<b>183</b>		
<b>Student Village</b>	Studios au T2 17 à 41 m <sup>2</sup>	148	Étudiants Stagiaires - Couple 18 à 30 ans	755 à 1250 €*
<b>Total</b>		<b>148</b>		

\* EDF non compris



# Les structures à destination des jeunes actifs

La durée de séjour et l'âge sont des critères pris en compte pour accéder à ce type de structure.

## Les résidences jeunes proposées par SQY

Vous êtes **jeunes actifs, stagiaires** ou en **contrat d'apprentissage** sur le **territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines**, vous pouvez bénéficier d'un logement auprès de SQY en adressant votre demande de logement par mail à : [jeuneactif@sqy.fr](mailto:jeuneactif@sqy.fr)

Pour de plus amples renseignements, contacter la Direction Habitat et Rénovation Urbaine de SQY au 01 39 44 80 42 (8h30/12h00-13h00/16h30).

SQY est réservataire de logements dans les résidences suivantes :

### Résidence Aljt du Vélodrome

2, rue des Tritons 78180 Montigny-le-Bretonneux

Tél. : 01 30 52 59 41

[www.aljt.com](http://www.aljt.com)

### Résidence La Cybèle

28, rue Surcouf 78960 Voisins-le-Bretonneux

[voisins@arpej.fr](mailto:voisins@arpej.fr)

[www.arpej.fr](http://www.arpej.fr)

### Résidence La Colline

6, rue Normandie Niemen 78990 Élancourt

Tél. : 01 86 06 99 00

[www.adoma.cdc-habitat.fr](http://www.adoma.cdc-habitat.fr)

Résidences	Typologie	Nbre de logt	Public accueilli	Loyer mensuel (charges comprises, sauf tél.)
<b>La Cybèle</b> Voisins-Le-Bretonneux	Studios 19.7 m <sup>2</sup> T1 PMR 22.6 m <sup>2</sup> T1 bis	112	jeunes actifs isolés ou couples: salariés apprentis, stagiaires	472.17 € 571.5 € 653.26 €
<b>TOTAL</b>	<b>112</b>			
<b>Résidence du Vélodrome</b> Montigny-Le-Bretonneux	Studios 18 m <sup>2</sup>	112	salariés, stagiaires 18-25 ans Frais de réservation : 30 €	419 €
	Studios - de 25 m <sup>2</sup>	63		518,50 €
	Studios + de 25 m <sup>2</sup>	8		542,50 €
<b>TOTAL</b>	<b>183</b>			
<b>Résidence La Colline</b> Élancourt	Studios 16 à 18 m <sup>2</sup>	94	jeunes actifs salariés, apprentis, stagiaires	466 €
	Studios 23 à 25 m <sup>2</sup>	6		551 €
<b>TOTAL</b>		<b>100</b>		

# Les autres structures pour jeunes sur le territoire

(non proposées par SQY)

## Relais Jeunes des Prés

L'association Relais Jeunes des Prés contribue à l'insertion par le logement, l'hébergement et l'accompagnement, de jeunes âgés de 14 à 28 ans.

14, allée de l'lvraie 78180 Montigny-le-Bretonneux

Tél. : 01 30 43 06 60

[relaisjeunesdespres.org](http://relaisjeunesdespres.org)

[hij@rjp-sqy.org](mailto:hij@rjp-sqy.org)

## Adef

27, rue Claude Bernard 78310 Maurepas

Tél. : 01 30 49 08 82

[www.edef-logement.fr](http://www.edef-logement.fr)

## Résidence Jeunes Jacques Brel

21, rue de Bruxelles 78990 Élancourt

Tél. : 01 30 68 82 08

\* EDF non compris

Total	Typologie	Nbre de logt	Public accueilli	frais de dossier	loyer mensuel (charges comprises, sauf téléphone)
<b>Relais Jeunes des Prés</b> Montigny-le-Bretonneux	Chambres individuelles à T1	99	loyer mensuel (charges comprises, sauf téléphone)	35 €	400 à 520 €
<b>TOTAL</b>		<b>99</b>			
<b>Jeunes Jacques Brel</b> Élancourt	Studios 23 m <sup>2</sup>	21	Étudiants formation alternée 18-25 ans		400 € *
	T1 bis 32 m <sup>2</sup>	22			485 €
	T2 50 m <sup>2</sup>	9			500 €
<b>TOTAL</b>		<b>52</b>			
<b>Adef</b> Maurepas	Studios 14 à 32 m <sup>2</sup>	56	public 18-30 ans		360 - 630 €
<b>TOTAL</b>		<b>56</b>			



# Les résidences sociales

Les résidences sociales offrent une solution de logement temporaire à des ménages (à partir de 18 ans) ayant des revenus limités ou des difficultés d'accès au logement ordinaire - ouverture de droits APL

## Modalités :

Vous devez vous inscrire sur les sites des gestionnaires, qui vous accompagnent dans la constitution de votre dossier administratif.

## Les résidences sociales proposées par SQY

SQY est réservataire également de logements dans certaines résidences sociales accueillant un public mixte. Sous réserve de disponibilité, l'agglomération peut donc proposer des logements à des ménages avec des ressources modestes (jeunes, en activité, familles mono-parentales.).

Pour en bénéficier, adresser votre demande à [jeuneactif@sqy.fr](mailto:jeuneactif@sqy.fr)

Pour de plus amples renseignements, contacter la Direction habitat et rénovation urbaine de SQY au 01 39 44 80 42 (8h30/12h00-13h00/16h30).

### Résidence Les Prés

42, rue Einstein 78990 Élancourt  
Tél. : 01 30 50 29 13

### Résidence La Minière

47, route de Dampierre 78280 Guyancourt  
Tél. : 01 30 43 49 26

### Résidence Les Alizés

5, rue Jean-Zay 78190 Trappes  
Tél. : 01 30 50 02 99

### Résidence Bobby Sands

10, rue Bobby-Sands 78190 Trappes  
Tél. : 01 81 88 13 01

[www.adoma.cdc-habitat.fr](http://www.adoma.cdc-habitat.fr)

### Résidence La Haise Plaisir

46, rue de La Haise 78370 Plaisir  
Tél. : 01 30 55 26 39

### Résidence de Coignières

31, rue de Montfort L'amaury 78310 Coignières  
Tél. : 01 30 50 03 19

[www.edef-logement.fr](http://www.edef-logement.fr)

## Les autres résidences sociales présentes sur le territoire

(non proposées par SQY)

L'inscription est à réaliser directement sur le site internet ADOMA :

[www.adoma.cdc-habitat.fr](http://www.adoma.cdc-habitat.fr)

### Résidence Les Bleuets

8-9-11, allée de l'Ivraie 78180 Montigny-le-Bretonneux  
Tél. : 01 30 44 08 69

### Résidence Les Coquelicots

8 Bis, allée de l'Ivraie 78180 Montigny-le-Bretonneux  
Tél. : 01 30 44 08 69

### Résidence Plaisir Impasse Forest

11, impasse Forest 78370 Plaisir  
Tél. : 01 30 54 25 16

### Résidence Les Noés

2, avenue des Noés 78320 La Verrière  
Tél. : 01 30 13 03 61



# Les résidences jeunes à proximité de SQY

## Résidence Les Portes du Canal

1, rue Jacques-Tati 78390 Bois d'Arcy

Tél. : 08 25 38 38 00

[www.service-logement.fr](http://www.service-logement.fr)

## Univercity Henri Langlois

13, rue Jacques-Tati 78390 Bois d'Arcy

Étudiants, stagiaires, jeunes actifs et premier emploi

Tél. : 0820 098 095

[www.univercity.fr](http://www.univercity.fr)

[Boisdarcy@Arpej.fr](mailto:Boisdarcy@Arpej.fr)

## Résidence ALJT Henri Langlois

11, rue Jacques-Tati 78390 Bois d'Arcy

Étudiants salariés (18/28 ans)

salariés, apprentis, formation professionnelle

[www.aljt.com](http://www.aljt.com)

## Dg Campus / Résidence étudiants

17, rue de L'aérostation-Maritime

78210 Saint-Cyr-l'École

Tél. : 01 30 45 38 13

[www.dgcampus.saintcyr.com](http://www.dgcampus.saintcyr.com)

## Résidence Bois Robert

3, rue Francisco Ferrer 78210 Saint-Cyr-l'École

Tél. : 01.30.45.01.67

[www.adoma.cdc-habitat.fr](http://www.adoma.cdc-habitat.fr)

## Résidence L'orangerie

7, rue de l'Indépendance Américaine  
78000 Versailles

Tél : 01 46 30 73 05

[c.servant@hlm-lrp.fr](mailto:c.servant@hlm-lrp.fr)



## Résidence La Perouse

7, rue Richaud 78000 Versailles

Tél : 01.39.66.92.41

[accueil.versailles@agefo.fr](mailto:accueil.versailles@agefo.fr)

## Résidence La Fresque

10, rue Edmé Bouchardon 78000 Versailles

Tél : 01 80 73 04 00

[residence.la-fresque@crous-versailles.fr](mailto:residence.la-fresque@crous-versailles.fr)

## Résidence Jacqueline de Romilly

52 bis, avenue de Villeneuve l'Étang

78000 Versailles

Tél : 01 80 73 04 00

[residence.jacqueline-de-romilly@crous-versailles.fr](mailto:residence.jacqueline-de-romilly@crous-versailles.fr)

## Résidence Pierre Raynaud

14, rue Antoinette 78120 Rambouillet

Tél : 01.34.57.21.30 (Semir)

## Campus

42, rue Patenôtre 78120 Rambouillet

Tél : 01.34.57.21.30 (Semir)



Direction de l'Habitat et de la Rénovation Urbaine  
de Saint-Quentin-en-Yvelines  
**aces-logement@sqy.fr**

